

# Val de Loire

Patrimoine Mondial

Troisième rendez-vous

14 décembre 2004

**Anne-Marie DUCROUX**

Présidente du CONSEIL NATIONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE

---

Monsieur le Président de la mission Val de Loire, dans la discussion préalable à ce rendez-vous, j'ai tout de suite été intéressée et même intriguée par cette réalisation.

Pourquoi ?

Parce que, je le constate souvent, ce sont les **acteurs de terrain, ceux qui font**, qui détiennent dans leurs mains bien des solutions, en s'attaquant au « réel ». Le réel étymologiquement veut dire *qui résiste*. J'ai une réelle **admiration** pour tous ceux qui ont le courage d'empoigner le réel. Le réel empoigné ici, en plus, a de l'ambition. Il n'était pas et n'est pas un projet simple.

D'autre part, je lis dans cette réalisation beaucoup de choses qui sont pour moi **les pistes d'une nouvelle modernité**. Je ne pourrais en évoquer que quelques unes et encore sans les développer, mais elles le mériteraient :

## **1 – J'en retiens la force structurante de l'horizontalité**

Il se trouve que j'ai toujours vécu à la proximité immédiate de sources et de ruisseaux, d'un cours d'eau, et au lieu même de la confluence d'une rivière et d'un autre fleuve. (Il ne s'agissait pas de la Loire).

C'était une telle proximité, une telle **évidence**, dans ma vie, que pendant très longtemps, je n'en ai pas même perçu la particularité dans mon histoire.

Il a fallu que je m'en éloigne.

Plus le temps passe, plus je mesure ce que ce voisinage a eu d'intimement structurant.

Si un fleuve est structurant pour un paysage, pour des activités, il est aussi **déterminant** dans la construction des personnalités. Et vos efforts, j'en suis

persuadée, seront aussi décisifs d'identités territoriales que d'identités individuelles.

C'est justement parce que les paysages nous façonnent au moins autant que nous ne les façonnons que nous leur devons des démarches de qualité car ils déterminent les qualités humaines qui les géreront en retour.

**La première chose** qui est frappante, pour moi, dans ce projet, c'est la puissance que peuvent avoir deux **lignes directrices horizontales** comme celle d'un fleuve et de votre démarche. Aussi structurante que la recherche de **transversalité** inscrite au cœur du développement durable.

Je ne sais pas très bien pourquoi, mais nous percevons généralement de manière plus facile **le vertical**, ce qui se dresse, voire s'oppose : un bâtiment, une construction ; on perçoit souvent moins l'utilité de l'horizontal comme peuvent l'être une ligne de fuite, une échappée, une respiration, un espace qui permet au regard...des pauses ou un départ. L'horizontal pourtant contient une force de **modelage** aussi **capitale**.

Vous avez tous eu à vous confronter à l'organisation verticale de l'Etat. Les collectivités aussi ont beaucoup sectorialisé leurs interventions. Les entreprises et nombre d'organisations aussi. Nous sommes les champions de la gestion verticale et n'arrêtons pas de vivre en même temps, quotidiennement, **que ce qui apporte de l'innovation....c'est le décloisonnement**. C'est l'élimination ou la réduction de contradictions, donc la recherche de cohérences, de meilleurs liens établis entre des domaines gérés trop séparément.

La vie, car c'est bien de la vie dont il s'agit dans le débat de société que génère le développement durable, et j'y reviendrai, ne se contient pas dans les seules frontières administratives. **Un fleuve en est l'exemple**. C'est **sa force** aussi que d'obliger ainsi **près de 200 collectivités territoriales et une multitude d'acteurs** à œuvrer ensemble de manière concertée. Dépasser les frontières traditionnelles, c'est souvent une des clés des démarches de développement durable.

## 2 – La force stratégique de la recherche de globalité ou de synthèse

**Deuxièmement** : j'ai observé dans le plan Loire grandeur nature – qui a creusé « le lit » de votre démarche - que trois enjeux avaient été posés : sociaux, économiques, environnementaux. Je ne peux pas ne pas relever l'analogie avec les démarches de développement durable où il s'agit bien de penser ensemble, ces trois enjeux, dans une meilleure unité de vision, pour éviter les pertes en ligne, les effets contradictoires, coûteux, aberrants, retardants, les impacts non

gérés d'une décision sur l'autre ou de leur gestion séparée comme nous avons eu trop tendance à le faire pendant des années.

Les démarches de développement durable traduisent en effet la compréhension profonde des **interrelations nécessaires entre questions économiques, sociétales-sociales et environnementales et culturelles**. Vous le savez. Nous ne sommes plus face à des crises épisodiques alternatives ou séparées (financières ou sociales d'un côté, catastrophes naturelles de l'autre, etc...) mais face à l'enjeu d'une **mutation à comprendre et à ...entreprendre**.

Ce qu'apporte pour cela le développement durable, c'est un **questionnement** différent. J'observe partout où je vais que l'innovation commence **toujours** par quelqu'un qui dit : « *et si on faisait autrement ?* ».

**On ne peut plus** imaginer, en effet, résoudre les problèmes constatés depuis 50 ans en ne changeant pas **d'abord** l'état d'esprit qui les a engendrés, **donc** l'organisation du questionnement.

Se poser les questions à résoudre à travers **l'unité d'un fleuve** en est une illustration.

Un des enjeux que je lis dans votre projet, c'est bien d'avoir à chercher **l'esprit commun des lieux, à penser l'amont et l'aval ensemble**, unis dans un même cycle, et penser ensemble, c'est-à-dire à plusieurs.

Dans un monde dont on reconnaît la complexité, à laquelle on s'attelle, le **pouvoir** change de nature : **il puise sa force dans la capacité de synthèse**.

### **3 – la profondeur de la recherche de ce qui fonde une culture et de ce qui relie les hommes dans le temps**

Je viens de rappeler les enjeux économiques-sociaux-environnementaux qui ont été posés.

**Troisièmement : votre relation avec l'Unesco consacre à mes yeux deux autres dimensions : l'attention à porter aux liens qui s'instaurent à travers le temps et la valeur pour la vie humaine de nos cultures.**

1 - Ce projet vous amène bien à creuser ce lien entre générations du **passé, du présent, du futur**.

Et bien vivre et décider en prenant en compte plusieurs unités de temps c'est une autre clé des démarches de développement durable. **Quel développement choisissons-nous pour les prochaines années (les nôtres) et pour les**

**générations futures ?** Pour le Val de Loire, pour un pays ou pour la planète, la question est la même. Leur laisserons-nous une liberté de choix **semblable** à celle dont nous avons usé, **voire abusé** ? Avons-nous même pris conscience de la valeur de cette liberté qui semblait si naturelle que nous n'y pensions qu'à peine ? **Ce sont des questions qui se posent à vous, ce sont des questions qui se posent à tous.**

2 –Je n'ai pas de la culture, une vision seulement anthropologique comme je l'entends assez souvent, il me semble qu'il y au sein de cet enjeu aussi des questions sur ce que sont **nos créations** et sur **la relation établie entre le singulier et l'universel...** Le monde semble avancer vers une grande globalisation ou une uniformisation. Peut-être... Cela nous amène, en tous cas, à réfléchir à ce que l'on doit **rechercher** dans l'universel et **préserver** dans le singulier.

Je vois que la démarche entreprise vous incite bien à rechercher **dans un patrimoine singulier, dans « un paysage culturel vivant »**, selon l'expression relevée, **ce qu'il a d'universel.**

Pour mieux expliquer mon interrogation sur cette relation, j'ai envie de prendre délibérément, un exemple qui ne ressemble en rien au vôtre : le film de Jean-Pierre Jeunet « le fabuleux destin d'Amélie Poulain ». Est-ce que vous vous êtes demandé un jour comment ce film a bien pu faire le tour de la terre, toucher autant de personnes, c'est-à-dire toucher probablement une petite part d'universel ? Cela ne vous étonne pas ?

Regardez, si on part de l'échelle de l'Humanité : on se trouve là face à une création qui sciemment dirige par concentration successive votre regard sur un seul pays la France, sur une seule ville Paris, sur un seul quartier de Paris, le 18<sup>ème</sup>, sur un coin du 18<sup>ème</sup> : Montmartre. Sur une jeune femme quasi ordinaire. Et sur une micro-particule du temps dans le XXème siècle.

Vous voyez cet apparent point minuscule vers le lequel se dirige le focus de cette création. Qu'est-ce que tout cela peut bien contenir de partageable avec le monde entier ?

Je ne vous donnerai pas ma réponse et laisse à chacun le soin d'apporter la sienne. Ce que je dirai en revanche : c'est que probablement, bien au-delà du **rationnel et du raisonnable de votre projet**, c'est en recherchant aussi dans les **émotions** contenues dans ce « paysage culturel vivant », c'est en creusant délibérément sa **singularité** que vous parviendrez probablement à toucher une part **d'universalité** à laquelle cette inscription de l'Unesco vous incite. Des créateurs pourraient vous y aider aussi. Ils peuvent avoir le sens intuitif de cela.

Ce qui est universel (cela paraît le bon sens) devient alors communicable, c'est-à-dire partageable...Et accède à un autre statut celui d'un patrimoine **commun**.

Il s'agit bien dans le développement durable de reconnaître ce que sont nos valeurs essentielles, partageables, nos biens et patrimoines communs. Plus largement encore, ce qui fonde **notre vie commune**.

(J'observe que votre démarche s'inscrit aussi dans une tendance dans laquelle l'Etat est en train de s'engager plus largement : il connaissait relativement bien son patrimoine bâti, il entreprend maintenant l'inventaire de son patrimoine naturel. Preuve que l'on est en train de prendre conscience de sa valeur et d'une responsabilité à son égard. Plus largement, on commence tout juste à travailler à la reconnaissance d'une valeur du vivant)

### **Le développement durable**

Je note que cette appellation de l'Unesco consacre « *une valeur universelle exceptionnelle dont la perte serait irremplaçable pour la mémoire collective de l'Humanité* »

*Perte – irremplaçable – Humanité* : je garde **trois nouveaux mots clés** de cette phrase.

Nous nous sommes rassurés par les techniques, et pourtant nous re-découvrons périodiquement que peuvent re-survenir soudainement nos sentiments de fragilité : des arbres abattus par centaines lors d'une tempête, des inondations dévastatrices, la précarité d'installations humaines que l'on croyait si durables, justement, etc...

Nous nous rassurons (notamment depuis les Lumières- dont l'esprit figure dans votre projet, je crois) par la capacité d'**ingénierie** des hommes et je disais tout à l'heure aussi que nous percevons plus facilement la valeur de ce qui s'érige, notamment par le génie civil.

Néanmoins, j'observe dans les débats dont je suis le témoin, que dans biens des domaines, on constate, **on pressent que l'innovation n'est plus seulement ou exclusivement technique et technologique. Au contraire, ce regard exclusif est une erreur, elle est souvent sociale et organisationnelle.** Ne regardez pas cela comme mineur. Elle sera de plus en plus de **cette nature-là.**

Le développement durable pointe combien nous **appartenons aux cycles de la vie**, à ses écosystèmes et **sommes dépendants** de leurs qualités. Nous avons cru

pouvoir nous en abstraire, mais la vie, **justement, la vie** nous rappelle, depuis 50 ans, par les menaces de plus en plus visibles qui pèsent sur elle, que nous nous menaçons nous-mêmes par cette négation, cet oubli ou cette incompréhension

Dans les démarche de développement durable, il y a la volonté de regarder lucidement les risques, notre capacité à créer de l'irréversible, d'anticiper, de s'interroger sur ce que nous ôtons aux générations futures, ce qui peut constituer une perte pour l'Humanité, pour ne pas dire.....une perte d'humanité tout court.

Le plan Loire grandeur nature a d'abord souhaité justement réduire les risques. L'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial ajoute une autre dimension.

Nous avons cru notre monde :

- **maîtrisable, inépuisable et prévisible,**
- et il se révèle :
- **complexe, fini et incertain.**

**Nos comportements, dits modernes, nous apparaîtront sous peu totalement archaïques, j'en suis persuadée.** Voilà comment le développement durable n'est pas un simple casse-tête, mais une tout autre **modernité.**

----

Savez-vous combien de parlementaires considèrent que les paysages, la faune et la flore doivent constituer des priorités de l'action publique ? (C'est le résultat d'une étude tout à fait sérieuse d'un programme de Sciences Po avec l'Ademe )

**4 à 5 % !** Toutes tendances confondues. **On voit, Messieurs, que l'on n'est pas du tout à niveau des enjeux, et de leur compréhension profonde, il faut carrément changer de braquet et de conscience de ce qui constitue(ra) la modernité.**

Bien moins qu'au Parlement, mais quand même, beaucoup d'acteurs ou citoyens pensent encore que le développement durable est un simple « **truc d'écolos** », tout juste renommé.

On n'en est plus **du tout** là ! Il ne s'agit pas seulement des petites fleurs et des oiseaux, autrement dit de la **vie de la nature.**

Ce qui est en jeu c'est beaucoup plus profondément : la **nature de la vie.**  
**La vôtre, la nôtre, celle de vos enfants, de vos paysages, de la Terre.**

Vous le savez nous avons déjà dépassé la **capacité biologique de la Terre** à soutenir notre développement actuel. Si l'on se rapporte à l'empreinte écologique, moyen pédagogique pour ramener à une surface productive, le calcul des espaces nécessaires à nos besoins, celle-ci indique qu'il nous faudrait 2 à 5 planètes pour soutenir le niveau de vie des Français ou des Américains généralisé à tous les habitants du monde.

On se préoccupe aussi de la disparition de **ressources non renouvelables** et même, **déjà, de l'épuisement**, en cours, de nombre de ressources « dites » renouvelables qui ne se renouvellent **plus**.

Vous le savez, des **écarts sociaux** se sont creusés créant des facteurs d'instabilité qui ne rendent pas le développement actuel viable. Beaucoup d'êtres humains vivent dans une très grande précarité ou pauvreté. Ici et ailleurs. Ceci n'est pas durable.

Si la diversité culturelle se perd comme la diversité biologique, elles restent pourtant, à coup sûr, chacune clé de la richesse, de l'adaptabilité de la vie, donc ... de son avenir.

Avec ces seuls quatre points rappelés parmi les constats majeurs, vous le comprenez, les démarches de développement durable, il y a peu encore, pouvaient sembler **utopiques**. L'utopie, **au contraire**, aujourd'hui **serait d'imaginer que tout pourra continuer comme avant, sans rien changer. Ici et ailleurs**.

Les problèmes auxquels générations du XXI<sup>e</sup> siècle et à venir se trouvent confrontées ont **totallement changé d'échelle, de caractéristiques, parfois de nature. La situation en est tout à fait inconnue et, pour une large part, imprévue**.

Voilà pourquoi il nous faut et il nous faudra **penser différemment**, s'organiser **autrement**.

**Pour ne pas « être des héritiers sans testament ».**

**Face à cela, nous avons des décisions à prendre**. Il vaut mieux que cela soit **tôt** plutôt que trop tard. Tous les chefs d'entreprise le confirment, il y en a sûrement ici, l'anticipation est infiniment moins chère que la réaction le nez sur le mur. Et surtout les **marges de manœuvre** sont jamais les mêmes selon que l'on se donne une semaine ou vingt ans pour mettre en œuvre, les changements à

opérer. Dans 10/20 ans beaucoup de décisions **ne pourront plus être prises avec la liberté dont nous disposons encore...peut-être.**

-----

Au XXI<sup>e</sup> siècle, au-delà de la Terre, il n'y a pas d'ailleurs vivable connu à ce jour. **C'est un fait.**

Voilà pourquoi, il s'agit moins pour l'Homme au XXI<sup>e</sup> siècle, d'explorer maintenant de nouveaux **espaces** géographiques que, désormais, pour lui d'explorer **son temps et son avenir**, la **nature de ses progrès**, les **maux générés avec les biens**, et d'examiner sa propre capacité de destruction, avec **cette double question des fins**, un mot en français intéressant pour son double sens : **la finalité**, de notre développement actuel **et les limites de nos activités et de celles de la planète.**

Il s'agit bien là d'un **débat de société.**

Ma conviction, vous l'aurez compris, c'est que ce **mouvement est inéluctable.** On peut résister longtemps, négocier, négocier mais un jour, on s'apercevra que l'on aura peut-être perdu beaucoup de temps, quand **ce ne seront plus les lois qui auront « force de loi », mais les nécessités.**

Le développement durable on le voit ainsi n'est pas **le dernier effet de mode, ou de marketing, ni une lubie politique** avant la prochaine. Non, c'est un mouvement de **fond. Profond.** C'est un **apprentissage à la fois patient et urgent.**

C'est un **mouvement grandissant, je peux en témoigner** : de plus en plus d'acteurs en comprennent l'urgence et la nécessité, en acceptent les fondements, avancent, s'engagent...

C'est un **débat national.** Ce sujet commence à **ne plus être seulement traité de manière ministérielle, mais interministérielle.** Ce n'est pas facile, j'en suis le témoin, mais néanmoins cela bouge. Le Parlement a adopté un nouveau texte constitutionnel, en juin 2004 : la charte de l'environnement qui changera des références de la vie commune et la France s'est dotée en juin 2003 d'une stratégie nationale de développement durable.

**Et enfin, c'est une référence européenne, il y a une stratégie européenne de développement durable, vous le savez et une référence permanente internationale, notamment des rendez-vous des Nations unies.**

Alors ne dites pas trop vite « *on en faisait déjà avant du développement durable, simplement, on ne savait pas que cela s'appelait comme cela* ». Non, ce n'est pas parce que l'on prenait d'un côté des décisions économiques, de l'autre des décisions sociales et environnementales que l'on faisait du développement durable. Si on en avait tous fait, cela se saurait et nous ne serions pas là, des centaines ici, des milliers ailleurs, aujourd'hui à évoquer ces questions avec autant d'acuité,

Je suis profondément persuadée qu'il est **une source d'innovation politique et une source d'innovation dans la gestion également, insuffisamment explorées, l'une et l'autre, encore.**

Vous avez commencé à explorer la piste d'avenir qui ne met pas le monde sous cloche mais cherche à concilier les paysages et la nature remarquable et ordinaire, les vies associées de l'homme et la nature. Vous sollicitez la responsabilité et la capacité d'action de chacun. C'est la voie.

### **Concertation – CNDD**

**En effet, puisque personne ne pourra faire face seul aux enjeux, il s'agit donc de trouver toutes les manières d'y aller ensemble.**

Je préside une instance, le Conseil national du développement durable qui réunit 90 membres et 500 acteurs associés, de la société civile et des collectivités territoriales. Ils n'ont pas les mêmes visions, pas les mêmes intérêts. Ensemble, ils **représentent pourtant des milliers de salariés, d'habitants, de membres ou d'adhérents.** Ce sont **des gens qui font,** pas seulement des experts techniques ou scientifiques. Nous formulons des recommandations et avis pour le Gouvernement et surtout nous nous efforçons de réunir **des consensus entre acteurs.**

Je voudrais à la lumière de cette expérience quotidienne, attirer votre attention sur le fait que **la concertation est moins que jamais un accessoire.**

Ce n'est pas un simple mot.

Un passage obligé.

Ce n'est pas une méthode que l'on aurait plaquée artificiellement sur un sujet qui s'appellerait par hasard.... le développement durable.

Non. Elle est un des principes **fondateurs** de la Déclaration de Rio, et donc inscrite au cœur de **toute démarche** de développement durable, **y compris celle de l'Etat.** Pour permettre aux acteurs et citoyens de **participer activement à l'élaboration** des décisions qui les concernent et **aussi à leur évaluation.**

D'autre part, ne sous-estimez pas, à quel point, **il y a et il y aura de plus en plus** de concertation ! Parce que le monde est complexe, mouvant, que nous sommes face à un débat de grande ampleur, les prises de conscience changent, les relations entre acteurs changent. La nature des clivages a totalement changé. On le voit particulièrement dans le développement durable. C'est d'ailleurs ce qui en fait son profond intérêt.

Il faudra donc de plus en plus des dispositifs et des instances pour prendre **régulièrement le pouls** de la société, par sujets et par moments et organisés pour transcender les cloisonnements connus. Ne vous y trompez pas, **une bien plus grande maturité est en train de s'acquérir autour des processus de concertation**, on pourra de moins en moins les mener sans condition. Et encore moins de manière inauthentique.

Voilà pourquoi mon regard s'est arrêté particulièrement sur tous les dispositifs de concertation et d'action collective du plan Loire, les missions de la Conférence territoriale, du comité de développement Val de Loire, la mission Val de Loire portée par un Syndicat interrégional ce qui m'a paru une nouveauté.

**J'y vois vraiment les nouvelles pistes prometteuses tant de l'action publique que de celle des collectivités et de la société civile.**

Déjà bien des observateurs économiques font observer que **ce qui fera la valeur d'une gestion sera de moins en moins la seule et exclusive conquête** de part d'audiences, de surfaces ou de marchés. On voit pris en compte désormais, dans l'évaluation économique des critères extra-financiers, par des agences de notation, par des indices spécialisés boursiers, par des investisseurs, des assureurs, etc...

Comprenez en cela la tendance : on ne va plus vers la seule *maîtrise et domination*, mais aussi vers des stratégies *d'alliance, d'adhésion, de compréhension*, (comprendre, veut dire « prendre avec soi »).

Je disais tout à l'heure qu'il y avait un changement de nature du pouvoir.  
**Vous le voyez aussi, la notion même de développement change de contenu.**

**Ce qui fera la valeur d'une gestion**, ce n'est pas seulement la mise en œuvre du « faire » mais du « faire en cohérence avec d'autres ». **Ce sera donc la qualité de prise en compte des publics, la nature des liens créés. La capacité à organiser la convergence des efforts.**

En trois mots : la **capacité d'action collective**. Celle qui rend **un développement acceptable et accepté**.

### **En conclusion - valeurs : les liens**

Je concluerai, en vous racontant que, pour un livre réalisé à l'occasion du Sommet mondial du développement durable, j'ai souhaité rencontrer de très nombreux acteurs. J'ai notamment interviewé un jour un célèbre photographe qui prend des photos vues du ciel.

Il me disait : *« lorsqu'on regarde la terre depuis un hélicoptère, il n'y a pas besoin d'être intellectuel pour cela : on a la sensation toute simple, quasi physique, qu'il n'y a pas d'un côté les villes, de l'autre les campagnes. On voit qu'au sol tout est lié. »*

Au sol, il n'y a pas de réelle frontière, de césure.

### **S'il n'y a pas de césure, il n'y a donc pas d'extérieur.**

Voilà ce qui est à transformer avec le développement durable : nous avons réfléchi pendant 50 ans dans l'économie, la gestion, et même notre propre **consommation**, en termes « **d'externalités** ». Bien des activités étaient centrées sur la production et le résultat financier, ou nos choix individuels sur le prix, mais elles déléguaient en somme, souvent, à d'autres, à l'Etat, au contribuable, à quelques acteurs, bien des factures sociale et/ou environnementale.

Au sol, la vie des hommes est liée. Voilà ce que souligne un regard qui prend de la hauteur et de l'ampleur. Chacun est habitant à la fois d'une rive d'un fleuve **et** habitant de la planète.

Vous l'avez compris, le développement durable, c'est la reconnaissance de la complexité. Celle qui est nécessaire, intrinsèque à la vie.

Edgar Morin, rappelle depuis longtemps **que la complexité veut dire ce qui est tissé ensemble**.

Il est en effet question, dans le développement durable, de la **valeur à mieux prendre en compte**, de ce qui est tissé par les **relations** :

**entre** l'homme et la nature,

**entre** les générations,  
**entre** droits et responsabilités,  
**entre** risques et décisions,  
**entre** économie-société-environnement-culture  
**entre** Nord et Sud....

Vous voyez, le rapport Brundtland (des Nations Unies) qui a notamment servi à la convocation du Sommet de Rio en 92 et qui fait encore référence, commence par cette phrase : « *la Terre est une. Et le monde ne l'est pas....* »

C'est parce que le monde ne l'est pas, qu'il faut **par le dialogue, la concertation, les alliances, les partenariats lui insuffler plus d'unité.**

**Il nous faut donc d'abord repenser LE LIEN. La valeur de nos liens.**

**C'est dans cet « entre-deux » (dans notre attention à ce qui relie) que beaucoup de choses du présent et du futur se jouent, et je devrais dire : se nouent.**

Je ne suis pas vous, vous n'êtes pas moi et c'est pour cela que nous nous parlons. Cet espace qui semble nous séparer n'est pas **un vide, c'est la matière première.** C'est là que se situent **nos futures possibilités de création.**

Vous avez, ici, dans votre projet les créations de la nature et celles de la culture. Pour moi, **vous en créez une autre, celle qui se loge dans la concertation. C'est votre création.**

Naturellement, je vois bien tout ce qu'il y a d'essentiel, de vital même, à disposer d'une stratégie de réduction des risques, d'une stratégie des paysages, et à valoriser un paysage culturel vivant.

Néanmoins, ce qui est **LA valeur à mes yeux, au-delà de la valeur des patrimoines dont vous entreprenez la reconnaissance par tous,** c'est l'action collective entreprise.

Je ne peux pas m'empêcher de penser que ce qui sera la **nouvelle « l'expression du génie créateur humain »** pour reprendre l'expression de l'Unesco se situera là.

Parce que les uns ne sont pas les autres, mais qu'ils ont en revanche des identités construites par et à travers une capacité de récit mutuel, ils échangent et ont une capacité de rapprochements.

**Les liens que vous créez, cette création-là, il ne faut pas oublier de la mettre en valeur dans les documents publiés. Ce n'est pas juste une condition nécessaire. Que cela se voie, que cela s'entende, qu'on en lise les témoignages chaque fois. Que le label soit le label de cela, aussi. Pas seulement des seuls patrimoines naturels et culturels. C'est cela qui est la différence. C'est cela qui en est et en fera la profonde modernité. Je crois que c'est la voie pour progresser.**

**Voilà ma....conviction.**

Voilà ce que je voulais partager avec vous, en conclusion, aujourd'hui en vous remerciant d'ores et déjà pour ce désir que vous avez su créer en moi de parcourir dès que possible ces bords de Loire pour mieux la percevoir, cette Loire qui vous tient tant à cœur.

### **Eléments biographiques :**

Anne-Marie Ducroux – France - issue de la société civile, elle préside le Conseil National pour le Développement Durable (CNDD), rattaché au Premier ministre, réunissant 90 représentants de la société civile et des collectivités territoriales et associant 500 acteurs, afin de réunir des consensus autour de propositions et recommandations au Gouvernement pour ses politiques de développement durable et notamment la stratégie nationale de développement durable.

Elle a été nommée par le Premier ministre, en novembre 2002, le CNDD a été installé le 14 janvier 2003.

Elle a été membre du comité consultatif lors d'un débat national sur l'énergie et membre du conseil d'orientation des travaux pratiques de la Charte de l'Environnement adoptée par le Parlement en 2004. Elle est membre de la commission d'orientation du débat sur l'agriculture en amont d'un projet de loi sur le sujet.

Elle a dirigé et rédigé un ouvrage avec 40 contributeurs, paru en 2002, à l'occasion du sommet mondial du développement durable, pour donner la parole aux acteurs, témoins et chercheurs du développement durable : « les nouveaux utopistes du développement durable » aux Editions Autrement, collection Mutations.

## **Les travaux du Conseil National du Développement Durable :**

Le CNDD a tenu depuis son ouverture 10 séances plénières et 78 groupes de travail.

Plusieurs recommandations ont été formulées par le Conseil national du développement durable (CNDD) français depuis son installation en janvier 2003 :

- première contribution à l'élaboration de la stratégie nationale de développement durable, avril 2003
- « paroles d'acteurs », recommandations et propositions N°2 autour de la stratégie nationale de développement durable, automne 2003
- Propositions d'orientations de la stratégie nationale pour la biodiversité « Au nom du vivant », décembre 2003 – avec l'UICN
  
- avis N°1, quelles passerelles entre sciences et société, septembre 2003
  
- avis N°2, « vers une empreinte de développement durable » autour de la question des indicateurs proposés par les services de l'Etat pour élaborer son rapport intitulé « état du développement durable en France », décembre 2003
- avis N°3, « Les Préfets et le développement durable : horizon, nouvel esprit d'intervention et cadre d'action » relatif au rôle des préfets pour la mise en œuvre territoriale des démarches de développement durable, mars 2004
  
- Contribution du CNDD au débat public relatif à la Charte de l'environnement, avril 2004
- Contribution du CNDD en amont de l'élaboration du projet de loi de modernisation agricole Agriculture – Territoires – Société, début 2005
- Saisine en cours du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat
  
- Engagements d'acteurs et partenariats, mai 2003
- Initiatives d'acteurs à l'occasion du Xème Sommet de la Francophonie intitulé « un espace solidaire pour le développement durable »  
Des acteurs français de la société civile et des collectivités territoriales ont régulièrement affirmé au cours des travaux menés lors de leur contribution à la SNDD, comme dans les avis rendus, l'intérêt qu'ils portent aux solidarités concrètes et opérationnelles à établir ou renforcer dans l'espace francophone. A l'occasion de ce rendez-vous, un processus a été amorcé permettant de connaître et faire connaître des projets ou actions menées dans l'espace francophone, voire de susciter de nouveaux partenariats afin de renforcer leurs liens avec des acteurs francophones. Premier recueil de fiches rendu public, en novembre 2004.

**Ces documents sont consultables sur : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)**

**Pour joindre le Conseil National du Développement Durable : [contact-cndd@premier-ministre.gouv.fr](mailto:contact-cndd@premier-ministre.gouv.fr)**